

Interview TV de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de Mayotte, le 22 août 2014.

JOURNALISTE :

Monsieur le Président, merci de nous accorder cet entretien. Vous le savez les attentes sont nombreuses, on ne vous apprend absolument rien. Sans dresser une liste complète, on va commencer par l'insécurité vécue par la population, largement explicable par une immigration incontrôlable, Monsieur le Président, savez-vous que les Mahorais en ont assez d'être constamment pillés, agressés, notamment par des enfants livrés à eux-mêmes ?

LE PRESIDENT :

Oui, je sais cette exaspération et je la comprends, parce qu'ici la population mahoraise a toujours vécu en tranquillité. Elle voit des actes qui ne sont pas admissibles : des bus qui se font agresser, des familles qui sont menacées et puis ces enfants livrés à eux-mêmes, vous les avez évoqués, qui souvent ont été abandonnés, ici à Mayotte et qui se livrent à des agressions.

Donc qu'est-ce qu'il faut faire ? Pas simplement le constat. Il convient de mettre tous les moyens et je les ai dégagés. Le ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE est venu il y a peu, ici dans l'île. Il a rappelé les moyens en personnel, mais aussi qu'il y a des sanctions qui doivent être prononcées. La justice a vu, là aussi, ses effectifs renforcés, et nous allons inaugurer, au moins virtuellement, la prison puisqu'elle va ouvrir.

Nous devons aussi parallèlement, même si je ne fais pas de lien direct, lutter contre l'immigration clandestine. Tout à l'heure je voyais ces bateaux qui tous les soirs, tous les jours même, sillonnent les côtes, vont même en mer pour ramener une population là où elle doit rester, c'est-à-dire chez elle. Il ne servirait à rien que ces familles comoriennes viennent ici, à Mayotte, parfois déposer leurs enfants. J'aurai l'occasion de le dire, puisque vous savez que demain, je suis aux Comores pour cette conférence. Nous devons régler le problème à l'échelle de la grande région.

JOURNALISTE :

Par rapport à la sécurité, pourquoi avoir refusé d'instaurer une zone de sécurité prioritaire ? Cela a été demandé en tout cas.

LE PRESIDENT :

Oui mais, ce n'est pas tellement les qualifications qui comptent, ce sont les moyens. J'ai mis tous les moyens pour Mayotte et s'il faut encore en dégager, je les mettrai.

JOURNALISTE :

Nous avons besoin encore de renforts sur Mayotte

LE PRESIDENT :

Nous en ferons donc si je le juge nécessaire. Je crois qu'il y a également des obligations qui pèsent sur nous, puisque nous ne pouvons pas laisser cette situation perdurer. Mais il faut aussi faire en sorte que nous puissions lutter contre les causes de cette délinquance. Que nous puissions traiter la question des mineurs. Que nous puissions les accompagner. Ou les raccompagner. Que nous puissions aussi créer davantage de foyers, mettre davantage d'éducateurs.

Cela c'est une coopération que nous engageons avec le conseil général. Mais surtout il faut éviter qu'il y ait un flux qui continue et qui vienne créer une situation qui deviendra insupportable pour Mayotte. Il y a eu jusqu'à présent l'esprit de Mayotte, c'est l'esprit de solidarité, de

mayotte. J'ai évoqué ce qu'était l'esprit de Mayotte, c'est l'esprit de tolérance, de rassemblement, de respect. Si cet esprit est trahi, à ce moment-là, on aura des violences, ici, qui seront extrêmement graves pour la cohésion du pays.

JOURNALISTE :

Monsieur le Président, la vie chère, c'était et c'est votre combat pour l'Outre-mer. Vous avez confié ce combat à Victorin LUREL. Aujourd'hui à Mayotte il faut regarder la réalité : les prix n'ont pas baissé, voir même augmenté. Est-ce que il y a véritablement une solution de faire baisser les prix ?

LE PRESIDENT :

On a créé, vous savez, ce panier pour que nous puissions avoir un bouclier pour que les prix n'augmentent pas. J'ai fait en sorte qu'il y ait de plus en plus de produits qui soient intégrés dans ce panier. Pour les carburants, cela a été une bataille pour Victorin LUREL. Vous savez quelles ont été les résistances ! Il y a un grand groupe pétrolier, on ne va pas le citer mais vous le connaissez bien

On a fait en sorte que les prix puissent baisser et ils ont baissé. Mais vous savez, pour une famille qui a peu de moyens, c'est toujours trop cher. Et même si on fait baisser les prix, ils restent trop élevés, donc nous allons continuer ce combat. Et je vais le continuer à l'échelle nationale. Ce qu'on a été capable de faire pour l'Outre-mer, on doit être capable de le faire pour tout le pays.

JOURNALISTE :

Que sur l'alimentation ?

LE PRESIDENT :

Pas simplement, vous avez raison. La téléphonie : ce n'est pas normal qu'on paye plus cher ses abonnements Outre-mer que dans l'Hexagone. C'est vrai aussi pour les tarifs bancaires, donc on va prendre tous les services.

JOURNALISTE :

Les billets d'avion pour sortir de Mayotte, cela coûte très très cher, Monsieur le Président

LE PRESIDENT :

Cela, c'est le problème du désenclavement. Nous devons mettre les compagnies en concurrence et nous devons être vigilants sur les prix qui sont pratiqués. Mais, là aussi, cela fait partie de la départementalisation. Quand on est un département dans la République, on doit avoir une solidarité par rapport à ce qu'on appelle l'enclavement. C'est le cas.

JOURNALISTE :

Il y a deux ans vous avez pris un engagement dans l'éducation. Vous avez même annoncé un chiffre : 600 classes construites pendant votre mandat. Aujourd'hui, on est loin du compte. Est-ce que finalement c'était une promesse impossible à tenir ?

LE PRESIDENT :

Non, elle aurait dû être respectée. Pourquoi elle ne l'a pas été ? Est-ce que c'est l'Etat qui n'a pas mis les moyens ? Non. Tous les crédits ont été dégagés. Je ne vais pas accabler Il y avait un syndicat intercommunal qui devait permettre ces constructions. Pour des raisons de fonctionnement, cela n'a pas été le cas. Nous avons donc remis en cause cette organisation. Les moyens existent pour que nous puissions atteindre ce chiffre de 600 classes.

Du temps a été perdu, et comme je l'ai dit tout à l'heure dans mon intervention devant la population mahoraise, quand le temps est perdu, cela veut dire que des enfants ont vu leur chance diminuer et que l'éducation n'a pas été apportée là où elle était attendue. Il y aura donc le rattrapage : ce n'est pas un problème de ressource, c'est un problème d'utilisation de la ressource. 600 classes, nous devons y arriver !

JOURNALISTE :

600 classes avant la fin de votre mandat ? Il reste 2 ans et demi

LE PRESIDENT :

On fera en sorte que cet objectif, disons à moyen terme, puisse être atteint. Je veux saluer les personnels de l'éducation, j'en ai rencontré plusieurs lors de mon passage. Ils préparent la rentrée, c'est bientôt, c'est lundi. Je veux leur dire que nous sommes à leurs côtés parce que, comme il n'y a pas de classes qui ont été suffisamment ouvertes et créées, ils doivent enseigner

dans des conditions difficiles.

JOURNALISTE :

Justement, mardi, c'est la rentrée et une grève se profile concernant l'instauration des rythmes scolaires. Pourquoi vouloir instaurer à tout prix ces rythmes scolaires alors même que les maires sont inquiets. Ils disent ne pas avoir d'argent. Les rotations sont une légion aujourd'hui à Mayotte.

LE PRESIDENT :

Parce que quand on est un département de la République, on est dans la République. La règle doit être la même pour tous. Les rythmes scolaires vont s'appliquer partout en France donc à Mayotte.

JOURNALISTE :

Est-ce que ce dispositif n'est pas déjà voué à l'échec, avant même qu'il soit complètement lancé ?

JOURNALISTE :

Il n'y a pas de moyens

LE PRESIDENT :

Je vais venir sur les questions de moyens. Mais est-ce que c'est bien pour les enfants les rythmes scolaires, la journée de quatre jours et demi ? Oui, c'est bien pour les enfants. On parlait tout à l'heure de la lutte contre la délinquance, contre finalement le désuvrement. Il faut que les enfants soient encadrés, accompagnés.

Les communes ont raison quand elles disent « mais pourquoi nous, à Mayotte, on n'a pas l'aide de la caisse d'allocation familiale ? ». J'ai décidé que maintenant, au nom de l'égalité, les caisses d'allocations familiales allaient pouvoir payer aux communes les surcoûts que représentent les rythmes scolaires. Cela sera fait comme partout en France.

JOURNALISTE :

Alors on vous attend également sur le front de l'emploi, notamment l'emploi pour les jeunes. Les infrastructures manquent quand même énormément à Mayotte.

LE PRESIDENT :

Mais tout manque à Mayotte !

JOURNALISTE :

Oui, pour faciliter leur insertion et cela faisait partie de vos engagements en tant que candidat lorsque l'on vous a reçu en 2012...

LE PRESIDENT :

Je ne vais pas faire en deux ans ce que les autres n'ont pas fait en 20 ans. Nous allons donc mettre en place les équipements. C'est pour cela

JOURNALISTE :

Ceci dit, en 2012, vous avez eu un grand prometteur avec des petits actes et des petits résultats. Donc dire aujourd'hui « je ne vais pas faire »

LE PRESIDENT :

Eh bien on va être un grand acteur sur les cinq ans ! On a déjà prouvé l'alignement d'un certain nombre de prestations, des équipements sont créés. J'évoquais l'hôpital pour 2018 et il y a l'aérodrome que nous allons inaugurer demain, il y a la prison, il faut bien enfermer aussi ceux qui se sont mal comportés. Il y a le centre de rétention administratif, les équipements sont là. Mais ce qui doit être fait, ce sont les équipements structurels, ceux qui vont créer du développement économique. C'est pourquoi j'ai proposé qu'on regarde à dix ans. Avant, on se projetait ici à Mayotte par rapport à la départementalisation. Il fallait obtenir que Mayotte soit un département, c'est fait. Maintenant il faut regarder au-delà. Qu'est-ce qu'on peut bâtir ensemble, l'Etat, les collectivités locales, les forces vives sur dix ans en termes d'équipement ? Formation, santé, infrastructures

JOURNALISTE :

Justement, dans le pacte Mayotte 2025, ce pacte vise en tout cas à remettre sur les rails le développement de notre territoire. Pourquoi les générations montantes devraient vous faire confiance à vous et à nos élus ?

LE PRESIDENT :

Mais, vous savez, je ne demande pas qu'on me fasse crédit. Je demande simplement qu'on se mette dans un processus et que l'on respecte les échéances. Cela ne sert à rien de tout promettre et de ne pas tenir à la fin. Pour Mayotte, il y a du retard, mais on ne va pas imaginer que Mayotte va pouvoir sortir de cette situation en quelques années. Il faut se projeter à dix ans. Il faudrait y mettre des moyens et des ressources.

Vous savez que j'ai obtenu, c'était engagé avant moi heureusement, que Mayotte puisse être éligible aux Fonds européens, que ce soit une région ultrapériphérique. Cela nous permet d'avoir davantage de ressources. Mais vous savez, faut-il encore qu'on l'utilise cette ressource et parfois il y a des crédits européens qui ne sont pas employés. Pour moi, ce n'est pas tellement un problème de ressources, on les a. C'est un problème d'utilisation, de rapidité. On ne peut pas attendre.

JOURNALISTE :

Monsieur le Président, j'aimerais que l'on revienne, si vous êtes d'accord, sur l'immigration. C'est un sujet qui préoccupe nos concitoyens ici à Mayotte. Les gouvernements se sont succédés, les Présidents aussi et on a le sentiment de ne pas avoir trouvé la solution. Est-ce qu'il y en a une réellement ?

LE PRESIDENT :

Il y a une réalité : 40% de la population ici, à Mayotte, est étrangère.

JOURNALISTE :

Je parle d'immigration clandestine.

LE PRESIDENT :

Mais quand même il y a cette réalité-là déjà. Cela veut dire que cela s'est accumulé années après années. Après, il y a l'immigration clandestine qu'on ne peut pas accepter. Pourquoi on ne peut pas l'accepter ? Parce que nous ne pouvons pas accueillir. On parlait des enfants, on peut parler des familles, il n'y a pas suffisamment d'emplois, ici. Cela viendrait ajouter encore aux difficultés de l'île.

Donc qu'est-ce qu'il faut faire ? Nous avons des différences de situation entre Mayotte et les Comores et parfois on peut aussi avoir des différences de situation entre Madagascar et Mayotte. Il faut donc lutter contre l'immigration clandestine en développant la région.

JOURNALISTE :

Coopération régionale ? Vous l'avez évoquée.

LE PRESIDENT :

Mais oui, c'est très important la coopération régionale. Parce que s'il y a de la misère, il y aura toujours de l'immigration. On doit donc dire à ces territoires

JOURNALISTE :

On a quand même l'impression qu'il y a une réticence du côté des autorités comoriennes

LE PRESIDENT :

Eh bien, on va les forcer parce qu'il faut que ces autorités comprennent bien, d'abord, que Mayotte restera Mayotte, dans la République française. Cela c'est un premier point.

JOURNALISTE :

C'est ce que vous allez leur dire demain à Moroni ?

LE PRESIDENT :

C'est ce que j'ai déjà dit au Président. Et puis cela ne se discute plus, c'est terminé, c'est fait : les Mahorais ont choisi et la République a fait également des décisions qui sont irréversibles. Deuxièmement les Comores s'engagent dans une coopération avec l'ensemble de la région. Il y a des ressources qui existent aux Comores, ils commencent à extraire ou à vouloir extraire un certain nombre de ressources énergétiques de la mer. C'est un enjeu et nous devons les aider. Il va y avoir des investissements qui doivent se faire aux Comores.

Enfin nous devons dire que l'immigration clandestine ne sera pas acceptée et nous mettrons, comme nous le faisons, les moyens pour raccompagner la population. Vous savez, c'est ici à Mayotte qu'il y a le plus de reconduites à la frontière. Enfin quand on dit « à la frontière », c'est

en fait de reconduite aux Comores...

JOURNALISTE :

Des clandestins qui sont reconduits et qui reviennent dans la foulée, dans la journée même des fois. C'est quand même beaucoup d'argent

LE PRESIDENT :

Exactement ! Nous ne pouvons pas accepter des familles qui meurent. Parce qu'il y a quand même cela aussi, des drames... Donc on doit traiter avec humanité et dignité mais avec fermeté.

JOURNALISTE :

Qu'est-ce qu'on dit à ces gens qui viennent quand même des Comores parce qu'ils sont dans la misère, parce qu'ils n'ont pas les moyens de se soigner, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'éduquer leurs enfants ? Est-ce que la France est toujours une terre d'accueil ? Est-ce que Mayotte est toujours une terre d'accueil ?

LE PRESIDENT :

Non, je pense que ce n'est pas à Mayotte de régler le problème des Comores. C'est à la France sûrement de faire l'effort vers les Comores, pour qu'il y ait un développement plus harmonieux, pour qu'on puisse également être présent sur le plan sanitaire avec d'autres pays. Mais ne demandons pas à Mayotte de faire ce qu'il appartient d'abord aux Comoriens d'organiser pour leur avenir.

JOURNALISTE :

Monsieur le Président, merci de nous avoir accordé cet entretien.

LE PRESIDENT :

Merci à vous.